

Guide International du Vin Rosé



15 juin 2019
EDITION 6 - Session AUGUSTO
MONACO

CLOTURE DES INSCRIPTIONS & RECEPTION DES ECHANTILLONS :
07 JUIN 2019

Concours français inscrit sur la liste des concours vinicoles français dont les médailles peuvent être attribuées aux vins produits en France conformément à l'arrêté du 13 février 2013.
En application du décret N 2012-655 du 4 mai 2012 relatif à l'étiquetage et à la traçabilité de certains produits œnologiques.

Vins RosØs du Monde soumis aux experts internationaux de l'œnologie, du grand public œophile, des médias, de la gastronomie et



Le Vin RosØ, Nouvelles visions, nouvelles perceptions
Un concours guide international de vins rosØs, unique au monde

dans le haut lieu du Must Drink et des Grands Chefs, Monaco

Une «Community» unique au monde - Une alliance fondamentale

Entre le palmarès du concours GUIDE INTERNATIONAL DU VIN ROSE et

le "RosØ Wine Community", ouvert aux hommes et aux femmes,

Qui offre de nouvelles perspectives et une approche originale,

Pour les professionnels, les connaisseurs, les amateurs et le grand public,

En leur faisant découvrir le palmarès des vins rosØs autrement.

Des Accordeurs de Goûts et de Saveurs charismatiques :

Chefs étoilés, chefs, chefs pâtisseries, cuisiniers, sommeliers,

Etudiants, artistes, gourmets et œpicuriens

Venus d'horizons, de cultures et de styles différents,

Toujours plus nombreux et créatifs.

Ils percent pour nous, les secrets des Goûts et des Saveurs

Avant de se livrer en toute complicité.

Au final, un concert international de Goûts et de Saveurs,

Créant des liens passionnants et passionnés

Entre les médailles de Diamant, et d'Argent et leurs mets

Pour le grand plaisir de nos sens.

Guide International du Vin RosØ, un concours international de vins rosØs du monde

Qui vous ouvre l'esprit sur un monde en pleine mutation

Et vous offre les Goûts et les Saveurs de vos ambitions pour vos vins



Concours Guide International du Vin Rosé™
International Rosé Wine Guide™ Competition

02 février 2019 - Session PRIMA - EDITION 4
09 mars 2019 - Session PRIMA - EDITION 5
15 juin 2019 - Session AUGUSTO - EDITION 6

MONACO

Vins Rosés du Monde dégustés exclusivement par les Experts Internationaux
Concours français figurant sur la liste des concours viticoles agréés par la DGCCRF

AVANTAGES DU CONCOURS INTERNATIONAL



RECOMPENSES

- MEDAILLES / STICKERS
- DIPLOME
- GRAND CONCOURS PACKAGING (Seulement pour les vins primés et sélectionnés par le consommateur)

PROMOTION

- Accordeurs de Goûts et de Saveurs - www.lecarredeschefs.com
- Références web pour l'œnotourisme - www.wineturismaroundtheworld.com
- Références sur les marchés asiatiques - www.putaojiu.fr
- Références culturel : www.lesraisinsdelaculture.xyz
- Edition OPEN GRAND PUBLIC - www.opentastingwines.com

COMMUNICATION INTERNATIONALE ET DIFFUSION

- Plus de 5 000 médias
- Plus de 6 000 restaurants
- Plus de 10 000 importateurs ou distributeurs
- Réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Instagram, Youtube, Wechat

PARTENAIRES

BOX OFFICE WINES - SITE HUB CONCIERGERIE
MISE EN RELATION ET SITE MARCHAND
POUR LES VINS ET LES SPIRITUEUX PRIMES

WWW.BOXOFFICEWINES.XYZ

VISIBILITE - TRAFIC - BUSINESS

Box Office Wines

Le Meilleur - L'Excellent - Le Gourmand

Always work in progress...

GUIDE INTERNATIONAL DU VIN ROSØ REGLEMENT

Guide International du Vin Rosø / International Guide of Rosø Wine
organisé par l Association Inter Concours du Monde
TEMPLIERS 83170 Brignoles en Provence Verte (France).

Article 1 : OBJET DU GUIDE
Ce guide international s adresse aux vins rosø avec indication géographique provenant de tous pays et de toutes régions viticoles.

En ce qui concerne les vins rosø français, ceux-ci doivent avoir une déclaration de revendication prévue aux articles D. 644-5 et 646-6 du code rural. Les vins rosø sans indication géographique ne sont pas admis concourir.

La visé de ce guide international est de valoriser les qualités fondamentales des vins rosø avec indication géographique et récompenser ceux qui auront atteint le niveau organoleptique se rapprochant du summum organoleptique de leur appellation ou de leur origine.

Ce guide international est aussi destiné à encourager et mettre en lumière au niveau international les métiers dans le monde de la viticulture et du vin, les terroirs et les métiers liés à la production du vin et de la gastronomie et de ses métiers.

Les distinctions remises lors de ce guide international traversent les domaines suivants :

- l obtention pour les producteurs d une évaluation représentative de leurs produits
- l encouragement de la mise en marché d un produit de qualité au niveau du produit que de sa présentation
- promouvoir la qualité, la diversité et l excellence des vins rosø d une appellation ou d une origine et l expansion de la culture de la vigne et du vin au niveau international.

Article 2 : LES COMPETITEURS
Sont admis participer :

- Les vignerons ou vigneronnes récoltants,
- Les vignerons ou vigneronnes récoltants coopérateurs,
- les coopératives viticoles,
- les unions de coopératives viticoles,
- les groupements de producteurs ou de productrices,
- les négociants ou négociantes éleveurs,
- les producteurs ou productrices négociants,
- les importateurs,
- les distributeurs.

Article 3 : DISPONIBILITE DU VIN ROSØ
Les conditions de participation Guide International du Vin International Guide of Rosø Wine sont les suivantes :

- Les vins rosø doivent obligatoirement être mis en bouteille et prêt à la commercialisation (pas de vin en cuve), les vins rosø conditionnés en outres vin sont également autorisés participer.
- Leurs étiquettes de commercialisation doivent être conformes à la réglementation nationale et communautaire en vigueur.
- Le vin rosø qui concourt doit être disponible dans une quantité de moins 1080 litres. Toutefois lorsque la production est particulièrement faible pour certaines catégories de vin rosø, le lot pourra être inférieur à 1080 litres mais toujours supérieur à 108 litres.

Article 4 : PRESENTATION DES ECHANTILLONS
Pour participer, les vins rosø doivent provenir d un lot homogène et doit être disponible et obtenu en vue de la consommation.

- Six bouteilles de 0.51 l à 1.5l environ par échantillon ou 2 litres par échantillon
- Les bouteilles et outres vin doivent être habillées avec un étiquetage de commercialisation.

Article 5 : ENVOI DES ECHANTILLONS
Chaque échantillon doit parvenir au lieu indiqué avant la date mentionnée sur la fiche d inscription accompagnée de sa fiche d inscription, de son bulletin d analyses ainsi que de son étiquette permettant l identification de l échantillon. A son arrivée, chaque échantillon est contré par rapport à la fiche d inscription et son bulletin d analyse et sa déclaration de revendication pour les vins rosø produits en France bénéficiant d une I.G.

L Association Inter Concours du Monde se réserve le droit d éliminer les échantillons parvenus après la date de clôture de réception des échantillons indiquée sur la fiche d inscription. L exposition aux frais du compétiteur (frais de port, douanes et taxes), le compétiteur est responsable de la bonne conservation des échantillons au cours du transport. Tout échantillon envoyé en port dû sera refusé. Aucun échantillon refusé ne sera retourné.

Article 6 : REGLES D INSCRIPTION AU GUIDE
Sont obligatoires pour l enregistrement au concours :

- la fiche d inscription du vin rosø,
- le bulletin d analyses de moins d un an,
- la déclaration de revendication pour les vins bénéficiant d une I.G.
- le règlement des droits d inscription.

L Association Inter Concours du Monde réceptionne les échantillons et les droits d inscription et élimine ceux qui ne sont pas conformes à son règlement.

A. FICHE D INSCRIPTION
Une fiche d inscription doit être complétée pour chaque échantillon renvoyée à l adresse avant la date indiquée sur celle-ci, accompagnée du paiement des droits d inscription et du bulletin d analyses. L Association Inter Concours du Monde se réserve le droit de refuser l inscription parvenant après la date de clôture d inscription. Tout échantillon non accompagné du paiement des droits d inscription et du bulletin d analyses sera refusé.

B. LE BULLETIN D ANALYSES
Un bulletin d analyses de moins d un an doit obligatoirement accompagner chaque échantillon. Ce bulletin comportera les éléments permettant d identifier l échantillon et les indications suivantes :

- Titre alcoolométrique 20 degrés centigrade (Vol %) acquis en puissance.
- Sucres (glucose + fructose) g/l
- Acidité totale en meq/l

- Dioxide de soufre (SO2) total (mg/l)
- Dioxide de soufre (SO2) libre (mg/l)
- Pour les vins mousseux et pétillants, surpression dans la bouteille (bars) (hPa)
- Le maître de chai et l organisateur du guide conserveront un échantillon de chaque vin rosø primé avec son bulletin d analyse et sa fiche d inscription. Ces échantillons sont tenus à la disposition des compétiteurs ainsi que les analyses durant 5 ans.

C. LE REGLEMENT

En France : soit par chèque bancaire, soit par virement bancaire, soit par carte de crédit (Visa, Mastercard ou Eurocard).
Hors France : soit par virement bancaire, soit par carte de crédit (Visa, Mastercard ou Eurocard).

A l ordre de L Association Inter Concours du Monde / GIVRO-E 2019

Table with 4 columns: Description, Montant, HT, TTC. Rows include 1 échantillon (130.00 HT, 130.00 TTC), 2 échantillons (110.00 HT, 110.00 TTC), 3 échantillons et plus (90.00 HT, 90.00 TTC).

Le nombre d échantillons présentés par compétiteur ne peut excéder le nombre de 10 échantillons.
Les frais de banque ne sont pas pris en charge par L Association Inter Concours du Monde. En aucun cas, le droit d inscription ne pourra être remboursé d un remboursement, quels que soient les motifs d annulation de l inscription.

7 : REGLES D ORGANISATION DU GUIDE

Guide International du Vin Rosø / International Guide of Rosø Wine
Le Guide International du Vin Rosø / International Guide of Rosø Wine est un système par point selon la fiche de dégustation O.I.V./O.E.M sur 100 points. La commission technique de L Association Inter Concours du Monde désigne nominativement les dégustateurs de chaque jury travers sa base de données dégustateurs internationaux. Les dégustateurs retenus pour participer en tant que jury doivent appartenir à un des 5 collèges ci-dessous établis par la commission technique. Toutes les dégustations Guide International du Vin Rosø / International Guide of Rosø Wine ont des compétences reconnues par un jury de cinq juges professionnels.

- « PRIMA » : de Janvier Mars
- « ALTA » : de Juillet septembre
- « XIAO » : d Octobre

Pour chacune des sessions, le jury se réunit autant de fois que nécessaire et procède à une sélection gustative. Les échantillons proposés à la dégustation des jurys de fa on totalement anonyme. Une fois arrivé, l échantillon est identifié par une étiquette apposée sur la bouteille indiquant le nom de la session du Guide International du Vin Rosø / International Guide of Rosø Wine, l année, le numéro d enregistrement (Producteur N échantillon d échantillon). Les échantillons qui n auront pas de bague cette 35-100 TR ou de bague couronne de 29 seront recon conditionnés dans un type de bouteille de cette bague. La mise sous anonymat se fait par la mise en sac opaque l échantillon afin d être présenté aux dégustateurs. Le sac contenant l échantillon est de couleur noire et bouffant. L échantillon est présenté dans une capsule de surbouchage, sur le sac contenant l échantillon est apposée une étiquette, le numéro d anonymat (jury, série et ordre). Les échantillons seront regroupés selon leur catégorie de vin en série et mini série dans la série. Aucune récompense n est attribuée une catégorie qui ne contiendrait pas un nombre suffisant d échantillons lors d une session : 3 échantillons minimum et 3 concurrents différents. Chaque vin est dégusté et noté individuellement et non comparativement. Le nombre total de jurés est fonction du nombre d échantillons présentés. Le barème de l O.I.V./O.E.M est un système par point selon la fiche de dégustation sur 100 points. La commission technique de L Association Inter Concours du Monde désigne nominativement les dégustateurs de chaque jury travers sa base de données dégustateurs internationaux. Les dégustateurs retenus pour participer en tant que jury doivent appartenir à un des 5 collèges ci-dessous établis par la commission technique. Toutes les dégustations Guide International du Vin Rosø / International Guide of Rosø Wine ont des compétences reconnues par un jury de cinq juges professionnels.

Chaque vin rosø est dégusté par un jury de 5 jurés, 3 jurés français et 2 jurés étrangers et 2 jurés français et 2 jurés étrangers sont des dégustateurs compétents. Ces dégustateurs compétents sont issus de chaque des 4 collèges professionnels détaillés ci-dessous qui représentent les métiers de la vigne et du vin. Nous trouvons ces collèges suivants :
- Collège 1 professionnel : nologues ou vinificateurs, français et étrangers, présidents de jurys,
- Collège 2 professionnel : production et affiliés, secrétaire adjoint en amont de la filière vin : vigneron, responsable technique, technicien viticole, verrier, bouchonnier, imprimeur,
- Collège 3 professionnel : commercialisation, diffusion, oenocritique, personne travaillant en aval de la filière vin : négociants, sommeliers, caviste, exportateur, Chef, traiteur etc
- Collège 4 professionnel : éducation, formation, communication, relations publiques, médias : personne qui forment du cap au client en passant par la formation professionnelle aux métiers de la production du vin ; et personne qui recueille professionnellement des informations dans des articles ou publier des reportages (écrits, audio, vidéo) dans le monde de la vigne et du vin.

L Association Inter Concours du Monde recueille une déclaration d honneur des membres de jury mentionnant leurs liens directs ou indirects, avec les entreprises, établissements, organisations professionnelles ou associations dont les activités, produits ou services concernent les vins présentés au concours. Un jury ne peut juger ses vins rosø. L Association Inter Concours du Monde refuse chaque jury, un président et un secrétaire. Les jurés fonctionnaires de l Etat, du Président, il peut être membre du jury. Il s agit d un lien avec le directeur technique, les commissaires du concours, l organisateur, le bon fonctionnement général du jury ainsi que le déroulement des dégustations. La commission de contrôle, qui ne participe pas au concours aux dégustations des sessions du jury, est issue du comité de direction de L Association Inter Concours du Monde chargée de vérifier le respect du règlement ainsi que le bon déroulement du Guide International du Vin Rosø / International Guide of Rosø Wine par la préparation des échantillons, l organisation et la réalisation de la dégustation. L Association Inter Concours du Monde pour le Guide International du Vin Rosø / International Guide of Rosø Wine assure, gr ce une fiche de jugement adéquate, le contrôle de l exploitation et la publication des résultats.

Article 8 : DISTINCTIONS

Le nombre de distinctions attribuées par catégorie et pour l ensemble du Guide International du Vin Rosø / International Guide of Rosø Wine ne pourra représenter plus du tiers des échantillons présentés par catégorie (type de vin) et pour l ensemble chaque session. Ces distinctions seront décernées, selon l appréciation du jury, aux vins primés appartenant aux classes de qualités. L Association Inter Concours du Monde - Guide International du Vin Rosø / International Guide of Rosø Wine définit les récompenses qui sont :

- Diamant « Année + dénomination de la session », note globale > 85 points sur 100 points

Le Guide International du Vin Rosø / International Guide of Rosø Wine - « Argent + Année + dénomination de la session », note globale comprise entre 80 et 84.9 points sur 100 points

Chaque lauréat sera avisé ultérieurement des résultats par courrier par courriel. L Association Inter Concours du Monde - Guide International du Vin Rosø / International Guide of Rosø Wine délivrera aux lauréats un document précisant la nature de la distinction attribuée, l identité du vin rosø, le volume déclaré, la catégorie, la note obtenue, ainsi que le nom et l adresse du détenteur, le nom du concurrent. Des médailles adhesives représentatives des distinctions attribuées pourront être appliquées sur la bouteille et seront disponibles uniquement auprès de L Association Inter Concours du Monde - Guide International du Vin Rosø / International Guide of Rosø Wine pour les vins rosø primés, en fonction du volume déclaré sur la fiche d inscription. Toute autre mention ou représentation de la récompense obtenue est interdite. L Association Inter Concours du Monde - Guide International du Vin Rosø / International Guide of Rosø Wine se réserve le droit exclusif de contrôler l utilisation commerciale des récompenses. Toute utilisation non autorisée et la reproduction du logo, des distinctions et prix sont strictement interdites. Les résultats du Guide International du Vin Rosø / International Guide of Rosø Wine seront diffusés au grand public, dans la mesure du possible, par tout moyen de communication.

Article 9 : CONTROLES

L Association Inter Concours du Monde - Guide International du Vin Rosø / International Guide of Rosø Wine E se réserve le droit d annuler toute inscription incomplète ou erronée et d éliminer tout échantillon non conforme au règlement. En cas de contestation ou de litige avec l Association Inter Concours du Monde - Guide International du Vin Rosø / International Guide of Rosø Wine, et quelle que soit la situation des parties en conflit, le Tribunal de Brignoles (France) est le seul compétent. Seuls les textes en français sont officiels sur toute documentation relative aux concours. L Association Inter Concours du Monde - Guide International du Vin Rosø / International Guide of Rosø Wine adresse sur au moins 5% des échantillons de vins rosø primés, par un laboratoire d analyses nologiques agréé, un contré analytique des échantillons primés et se réserve d y donner la suite qui semble nécessaire. L Association Inter Concours du Monde - Guide International du Vin Rosø / International Guide of Rosø Wine se réserve le droit de limiter le nombre d échantillons en fonction de l ordre d arrivées des fiches d inscription. Un mois avant le déroulement de l épreuve, L Association Inter Concours du Monde - L Association Inter Concours du Monde - Guide International du Vin Rosø / International Guide of Rosø Wine adresse la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l emploi de PACA précisant le lieu et la date d organisation de la distribution ainsi que le règlement Guide International du Vin Rosø / International Guide of Rosø Wine. Dans les deux mois qui suivent les dégustations de chacune des sessions du guide, L Association Inter Concours du Monde - L Association Inter Concours du Monde - Guide International du Vin Rosø / International Guide of Rosø Wine adresse la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l emploi PACA, un compte rendu signé du responsable de la commission de contré au règlement et comportant :

- Le nombre d échantillons présentés globalement et par catégorie,
- Le nombre de distinctions attribuées et leur répartition par type de vin,
- Le pourcentage de vins rosø primés par rapport au nombre de vins présentés
- Une liste des échantillons primés et pour chaque échantillon primé le numéro permettant d identifier le vin rosø et son détenteur.

Article 10 : OBLIGATIONS DES PARTICIPANTS AU CONCOURS

Elles comportent de fait le respect et l acceptation du présent règlement. Les frais de participation ne seront pas remboursés : si les vins rosø sont pas primés, si les échantillons et les documents relatifs à l inscription et au règlement des frais de participation arrivent après la date limite d envoi des échantillons ou après la date limite d inscription.

Article 11 : DISPOSITIONS PARTICULIERES

Langue officielle : Français - Documents disponibles en : Français / Anglais
Si un événement indépendant de la volonté de L Association Inter Concours du Monde - Guide International du Vin Rosø / International Guide of Rosø Wine devait empêcher le bon déroulement du concours des dégustations de chacune des sessions du guide, L Association Inter Concours du Monde - Guide International du Vin Rosø / International Guide of Rosø Wine ne pourrait en aucun cas être tenue pour responsable. L Association Inter Concours du Monde - Guide International du Vin Rosø / International Guide of Rosø Wine se réserve le droit d annuler le(s) dégustation(s) de chacune des sessions du guide, d en modifier le(s) date(s) initialement prévue, d écourter le(s) prolonger, d en modifier les conditions ou le déroulement en cas de force majeure (épidémie, incendie, catastrophe naturelle, grève, acte terroriste, etc.), d événement indépendant de sa responsabilité et d événement justifié. Sa responsabilité ne saurait être demandée par un participant. L Association Inter Concours du Monde - Guide International du Vin Rosø / International Guide of Rosø Wine ne peut être tenue pour responsable en cas de vol, perte, retard ou avarie dans l'acheminement des échantillons.

Suivant les méthodes recommandées par la Norme des concours internationaux des vins et boissons spiritueuses d origine viti vinicole (Résolution OIV/concours 332a/2009). Guide International du Vin Rosø / International Guide of Rosø Wine n est pas affilié à l OIV. Le règlement du Guide International du Vin Rosø / International Guide of Rosø Wine, est soit consultable par toute personne intéressée sur le site internet du guide international ou soit transmis à demande sur demande électronique.

Le règlement peut être modifié chaque année après avis de la DGCCRF, à moins au plus tard avant le déroulement de chaque session du guide.
Contact : L Association Inter Concours du Monde - Guide International du Vin Rosø / International Guide of Rosø Wine Envoi Dossier GUIDE
Tél : +33(0)6 98 37 72 72
Fax : +33(0)9 72 35 39 20
E-Mail : rose2019@oenogenius.com

FICHE D INSCRIPTION

Guide International du Vin Rosé™ International Guide of Rosé™ Wine

(fiche d inscription par échantillon par lot)



IDENTIFICATION DU COMPETITEUR

NOM OU RAISON SOCIALE DE LA SOCIETE.....
OU NOM D EXPLOITATION

NOM DU RESPONSABLE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

PAYS :

TEL : FAX :

SITE WEB..... FACEBOOK : TWITTER INSTAGRAM WECHAT

E MAIL : SITE WEB :

Souhaitez-vous une facture ? oui non E MAIL COMPTABILITE

STATUT (cochez la case correspondante)

<input type="checkbox"/> vigneron récoltant	<input type="checkbox"/> vigneron récoltant coopérateur	<input type="checkbox"/> coopérative vinicole
<input type="checkbox"/> union de coopératives viticoles	<input type="checkbox"/> groupement de producteurs	<input type="checkbox"/> négociant éleveur
<input type="checkbox"/> producteur négociant	<input type="checkbox"/> importateur	<input type="checkbox"/> distributeur

N TVA INTRACOMMUNAUTAIRE :

IDENTIFICATION DE L ECHANTILLON

DENOMINATION DE VENTE.....

NOM D EXPLOITATION.....

DESIGNATION COMPLETE CONFORME A L ETIQUETTE DE COMMERCIALISATION (Ex : Dénomination de vente, Marque Commerciale, Domaine, Chateau, etc.) :

PAYS DE PRODUCTION :

REGION DE PRODUCTION (Ex : Provence, Californie, Stellenbosch, Barossa Valley, Valle de Aconcagua.....) :

SOUS REGION OFFICIELLE DE PRODUCTION (Ex : A.O.C.Bandol, Vin de pays d Oc, D.O.G.C.Chianti Classico, D.O.Rioja.....) :

CLASSIFICATION OFFICIELLE (Ex : A.O.C., V.D.P., D.O., DOC, DOGC, IGT, QbA.....) :

MILLESIME : Couleur rosé ENTOUREZ SELON VOUS CELLE QUI CORRESPOND MIEUX A VOTRE VIN

CATEGORIE (cochez la case correspondante) vin tranquille vin mousseux vin pétillant vin de liqueur

CEPAGE 1 : % ELEVAGE SUR LIÈS oui non

CEPAGE 2 : % CONTACT BOIS oui non

CEPAGE 3 : % VIN D CANTER: oui non

N DE LOT : VIN NON FILTRE oui non

Démarches qualité oui, précisez..... non Année de certification biologique : Nom organisme certifié.....

Biodynamie oui non oui, précisez de vinification non.....

VOLUME TOTAL CONCERNE : LITRES NOMBRE DE BOUTEILLES A LA VENTE.....

Le compétiteur reconnaît avoir pris connaissance du règlement du concours et l'accepte dans toutes ses parties. Le certificat certifie que le lot inscrit est en bouteilles ou en outre vin.

Date _____ Cachet & Signature _____



MODALITÉS D'INSCRIPTION

ATTENTION

L'adresse d'envoi du dossier d'inscription est différente de l'adresse pour les échantillons

1. ENVOI DU DOSSIER AVANT LE 07 juin 2019

- une fiche d'inscription par vin présentée (photocopier si nécessaire),
- un bulletin d'analyses de moins de 60 jours par échantillon
- la déclaration de revendication pour les vins bénéficiant d'une AOC
- le paiement des droits d'inscription (voir fiche d'inscription)



Par Courrier

Guide International du Vin Rosé - Session AUGUSTO 2019

Inter Concours du Monde

C/O CDT - 29 rue des Templiers

83170 BRIGNOLES - FRANCE

T01. : + 33 (0)6 98 37 72 72

Par Fax :

+ 33 (0)9 72 35 39 20

Par email:

rose2019@oenogenius.com

2. ENVOI DES ÉCHANTILLONS AVANT LE 07 juin 2019

- 6 bouteilles par échantillon présentées,
- facture pro forma mentionnant les échantillons sans valeur
- aviser de votre envoi à l'agence VAR TRANSIT INTERNATIONAL LOGISTICS par fax + 33 (0)4 94 46 91 56 ou par email vartransit@wanadoo.fr



à l'attention de Monsieur Nicolas SINTE
VAR TRANSIT INTERNATIONAL LOGISTICS
Zone Portuaire de Brégailhon - Lot N 8
83500 LA SEYNE SUR MER (VAR - FRANCE)

T01. : + 33 (0)4 94 46 85 02 - Fax : + 33 (0)4 94 46 91 56
pour les échantillons provenant Hors U.E.

IMPORTANT: tous les envois depuis les pays hors U.E. doivent impérativement être effectués en DDU (Delivered Duty Unpaid) LA SEYNE SUR MER (T1 INCLUS) INCOTERM



MONTANT DES DROITS D INSCRIPTION PAR

Nombre d'øchantillons prøsentø	France	U.E	Hors U.E.
1 øchantillon	130.00 HT + TVA 20 %	130.00 HT avec votre N de TVA intracommunautaire	130.00 HT
2 øchantillons	110.00 HT par øchantillon + TVA 20% chacun	110.00 HT avec votre N de TVA intracommunautaire chacun	110.00 HT par øchantillon
3 øchantillons et plus	90.00 HT par øchantillon + TVA 20% chacun	90.00 HT avec votre N de TVA intracommunautaire chacun	90.00 HT par øchantillon

MODALIT S DE PAIEMENT DES DROITS D INSCRIPTION

Les frais de banque doivent øtre pris en charge par l expød

France

par chèque bancaire joindre la fiche d inscription **MON ROSE 2019**

par virement bancaire 1 **øur/ ROSE 2019**

Code banque :19106 - Code guichet : 00008 - N de compte : 43637500164 - Clø RIB : 37 CA LA GARDE CTRE (00008) IBAN : FR76 1910 6000 0843 6375 0016 437 - BIC : AGRIFRPP891

par carte de crødit (Visa, Mastercard **øur/ ROSE 2019**)

en remplissant le coupon pour le paiement par carte de crødit ci-dessous.


Hors France

par virement bancaire 1 **øur/ ROSE 2019**


Code banque :19106 - Code guichet : 00008 - N de compte : 43637500164 - Clø RIB : 37 CA LA GARDE CTRE (00008) IBAN : FR76 1910 6000 0843 6375 0016 437 - BIC : AGRIFRPP891

par carte de crødit (Visa, Mastercard **øur/ ROSE 2019**)

en remplissant le coupon pour le paiement par carte de crødit ci-dessous.



GUIDE INTERNATIONAL DU VIN ROSE 2019
Inter Concours du Monde -
83170 BRIGNOLES en Provence Verte - FRANCE



Paiement par carte de crødit
Veuillez porter cet achat au døbit de mon compte

Nom du døbiteur de la carte

Eurocard/Mastercard
 Visa

Numøro de la carte de crødit

Date d expiration

Numøro de contr le (les 3 derniers chiffres au dos de la carte bancaire)

Montant total

Signature autorisøe _____